



Mai 2005

5e anniversaire de la Marche mondiale des femmes

L'année 2005 marque le cinquième anniversaire de la Marche mondiale des femmes et de la plate-forme politique des femmes canadiennes « Pour que ça change ! » qui comprenait 13 demandes.

Depuis la Marche mondiale, plusieurs femmes ont continué à travailler pour le changement et ont développé la Charte mondiale des femmes pour l'humanité. Adoptée en décembre 2004, la Charte propose de construire un monde basé sur l'égalité, la liberté, la solidarité, la justice et la paix. Le lancement mondial a eu lieu à Sao Paolo le 8 mars. La Charte circulera dans 53 pays et terminera son voyage au Burkina Faso, le 17 octobre 2005, Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Une jeune femme du nom de Tonika Morgan a traversé le Canada avec la Charte mondiale et est passée à Moncton le 5 mai 2005.

Pour signaler le passage de la Charte dans les Maritimes, un souper a été organisé à Moncton le 5 mai dernier. L'événement a rassemblé une centaine de femmes. Huberte Gautreau et Nancy Hartling, co-présidentes du Comité de la Marche mondiale des femmes au Nouveau-Brunswick, ont profité de l'occasion pour donner un bref aperçu du chemin parcouru pour l'atteinte des objectifs provinciaux fixés en l'an 2000, soit l'élimination de la violence et l'adoption d'une loi sur l'équité salariale.

La ministre dévoilera son plan d'action pour éliminer l'écart salarial ce mois-ci

La province prévoit relâcher son plan d'action de cinq ans pour combler l'écart salarial au début du mois. Cependant le gouvernement n'est pas sur le point d'aller de l'avant avec la législation sur l'équité salariale.

À cet effet, la ministre Margaret Ann Blaney a annoncé qu'elle rendra public son plan d'action visant à réduire l'écart salarial entre hommes et femmes le 2 juin 2005. Elle a notamment affirmé que le plan sur l'écart salarial, qui se fera sur une base volontaire, sera assuré par des subventions significatives.

Pendant ce temps, le Comité de modification des lois examine un projet de loi proposée par Elizabeth Weir, chef du Nouveau Parti Démocratique, qui exigerait que tous les employeurs des secteurs public et privé payent les hommes et les femmes un salaire égal pour un travail de valeur égale.

Le député conservateur Jody Carr et président du Comité permanent de modification des lois a, pour sa part, annoncé qu'il reste encore beaucoup de travail à faire et qu'il est possible que le Comité ne puisse terminer le rapport final avant la fin de la séance législative.



Qu'est-ce qu'elles (ils) ont dit ?

Voici quelques extraits, tirés de lettres d'opinions publiées dans différents journaux, écrites par des personnalités connues du Nouveau-Brunswick.

« Selon moi, le principal argument en faveur d'une loi sur l'équité salariale est celui de la justice sociale. L'équité salariale est un droit de la personne reconnu par diverses organisations internationales. »

Joan McFarland
Professeure d'économie et d'études des femmes
Fredericton

« L'iniquité salariale est une injustice historique qui doit être réparée. Rien ne peut justifier qu'à travail de valeur égale, la rémunération ne le soit pas. »

Viola Léger
Sénatrice
Acadie / Nouveau-Brunswick

« L'équité salariale serait une excellente politique gouvernementale pour le Nouveau-Brunswick et le temps d'agir est venu. »

Gordon Fairweather
Ancien Commissaire en chef,
Commission canadienne des droits de la personne, 1977-87,
Rothesay

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À L'ADRESSE : www.equite-equity.com

INVITATION

La Coalition pour l'équité salariale vous invite à un rassemblement pour l'élimination de la violence faite aux femmes et l'adoption d'une loi sur l'équité salariale **le 17 octobre 2005**, à Fredericton, dans le cadre du 5^{ème} anniversaire de la Marche mondiale des femmes 2000. Nous vous communiquerons de plus amples détails dans le prochain Bulletin de la Coalition.

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX ORGANISMES MEMBRES !

Association des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick

Conseil des Syndicats des Foyers de Soins du Nouveau-Brunswick

Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton

Société des enseignantes et enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick

La Coalition compte maintenant 48 organismes membres !

N'oubliez pas que la prochaine Assemblée générale annuelle de la Coalition pour l'équité salariale aura lieu le samedi 25 juin 2005, de 10 h à 15 h, au Fredericton Inn, à Fredericton. Inscrivez-vous au 855-0002 ou à coalitio@nb.sympatico.ca. Au plaisir de vous y voir !